

Développement durable : Le 7e arrondissement de Lyon passe au vert

28.01.2010, Information communiquée par l'enseigne

Les acteurs économiques du 7e arrondissement de **Lyon** place le développement durable en tête de leurs préoccupations. Depuis 2007, un Plan de Déplacement Inter Entreprise concernant le commerce, l'artisanat, les petites entreprises et les professions libérales est en vigueur. Parmi les mesures préconisées, l'usage des modes de déplacements doux s'impose.

Les différents acteurs du territoire étudient aussi une alternative à l'usage des enseignes lumineuses, très coûteuses sur le plan énergétique.

Pour répondre aux différents enjeux du diagnostic, tout en tenant compte des contraintes financières des commerces, l'ADC7 et ses partenaires ont établi un plan d'actions ambitieux dont l'objectif porte sur **une réduction de 36% des émissions de CO²** soit l'équivalent de 320 tonnes de CO² par an.
